www.arcinfo.ch

COURRIER DES LECTEURS

L'Eglise doit être ouverte à tous

USAGE DES TEMPLES PAR LES LAÏCS Je vous écris suite à la publication le 24 jan-

vier de votre article «L'Eren souhaite remettre de l'ordre». L'Eglise réformée évangélique neuchâteloise veut remettre de l'ordre en appliquant un règlement qui

devrait faire «sortir le loup du bois». Ce qui dérange l'Eren est l'utilisation des lieux de culte pour des cérémonies laïques notamment funéraires. L'idéal serait de les interdire.

C'est consternant. Qu'attendent les familles endeuillées et leurs proches lorsqu'elles prennent congé du défunt? Du réconfort, des mots qui s'adressent à tous, y compris à ceux qui n'ont pas suivi une éducation chrétienne. Certaines personnes, par leur expérience de vie, sont à même d'apporter une aide aux endeuillés. Leur seul tort serait de ne pas avoir de formation pastorale.

Le lieu choisi, l'église, se prête au recueillement, au silence et aussi à l'écoute de musique en lien avec la personne qui n'est plus là. Si, comme nous l'apprend l'article, c'est le propriétaire des lieux, la commune, qui paie les frais de chauffage, on ne voit pas ce qui pourrait être critiquable dans ce choix des familles concernées.

Il y a de quoi être effondré en apprenant que si «une personnalité politique importante» en faisait la demande, ses proches pourraient être accueillis dans une église pour une cérémonie laique. L'Eren démontre ainsi une ouverture, mais elle est pour le moins sélective. Certains endeuillés seraient-ils plus respectables que d'autres? On cherche vainement le message chrétien dans cette prise de position.

Pour conclure, on pourrait souhaiter qu'en 2023, l'Eren traite de problématiques bien plus préoccupantes afin que ses églises deviennent des lieux d'accueil ouverts à tous, protestants ou non, d'où qu'ils viennent.

ANNE-MARIE JACOT-ŒSCH, LE LOCLE

Vers un nouvel ordre mondial?

tur, serons-nous reconnaissants au président Poutine d'avoir déclaré la guerre à l'Ukraine (et, espérons-le, d'avoir échoué lamentablement)? Cela, afin qu'un nouvel ordre mondial puisse voir le jour, où les nations pacifiques qui pratiquent la démocratie et l'Etat de droit vaincront l'autocratie et les dictateurs.

Il y a une petite chance que, lorsque les nations seront forcées de collaborer à cause de la guerre, nous voyions la lumière au bout du tunnel car les intérêts de l'ensemble dépasseront les convoitées individuelles. Même dans la querelle actuelle sur l'envoi de chars, il y a une lueur d'espoir que des pays européens s'unissent pour livrer les quelque 400 Leopards 2 que réclame l'Ukraine.

Les mots du premier ministre indien Narendra Modi, «Now is not the time of war» (Ce n'est pas

GUERRE EN UKRAINE Un jour, dans le fule moment de faire la guerre) reflètent un nouveau type de pensée qui pourrait annoncer un nouvel ordre mondial de collaboration et de partage qui nous fait défaut au 21e siècle. Les vieux slogans hippies désordonnés de «faire l'amour, pas la guerre» peuvent être la voie de l'avenir lorsqu'ils sont appliqués à la gouvernance démocratique et à la pratique du droit.

L'histoire, par exemple la Révolution française, nous enseigne qu'il faut du temps avant que l'idéalisme ne devienne réalisme.

Le monde est plein d'exemples où les nations se rassemblent, alors espérons que cette terrible guerre sera le catalyseur d'un nouvel ordre mondial de respect et de solidarité entre les nations.

RICHARD WILSON, TRAVERS DANIEL HURNI, CORMONDRÈCHE

POINT DE VUE

L'accès aux crèches et aux structures parascolaires doit devenir un droit

YVES SANDOZ

PROFESSEUR HONORAIRE DE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE



es parents d'un très jeune enfant se sont vu refuser, dans notre canton, l'accès de celui-ci au soutien parascolaire, faute de places. Ce jeune couple √ n'a pas de parents en mesure de le dépanner.

Il s'agit donc pour lui soit d'aller chercher des conditions plus favorables sous d'autres cieux, soit d'obtenir des réductions du temps de travail, ce qui est loin d'être acquis, soit enfin que l'un des deux partenaires quitte son emploi. Et dans la grande majorité des cas, c'est encore la femme qui renonce à sa carrière professionnelle.

La décision d'élever l'âge de la retraite des femmes a laissé beaucoup d'amertume chez nombre d'entre elles. Or on a plébiscité les jeunes femmes lors des

Les jeunes femmes (...) ont là une belle occasion, quelle que soit l'opinion qu'elles ont exprimée le 25 septembre, de se lancer unies dans un juste combat vers l'égalité.

dernières élections à notre parlement cantonal et elles ont là une belle occasion, quelle que soit l'opinion qu'elles ont exprimée le 25 septembre, de se lancer unies dans un juste combat vers l'égalité.

L'accès aux crèches et structures parascolaires doit devenir un droit, au même titre que celui à l'instruction publique. C'est la seule manière de donner un véritable choix aux jeunes parents et d'encourager tous ceux qui le souhaitent à fonder une famille.

On connaît déjà les arguments des opposants: la demande est fluctuante; cela coûterait trop cher; l'offre du canton est aussi bonne qu'ailleurs. Il faut y résister. Les

structures de l'école obligatoire sont assez souples pour s'adapter et il peut en aller de même pour celles de l'accueil préscolaire et parascolaire.

Le surcoût serait modeste dans un canton qui va dépenser des centaines de millions pour raccourcir de dix minutes le trajet entre les gares de ses deux villes principales. Enfin, ce droit serait un important facteur d'attractivité pour notre canton, qui est encore dans le peloton de queue dans de nombreux autres domaines.

J'encourage donc vivement ces jeunes parlementaires à s'engager dans ce combat, certain qu'elles trouveront de nombreux alliés. Probablement même, d'ailleurs, parmi quelques-uns des vieux parlementaires mâles qui ont survécu à la dernière élection cantonale.



LE REGARD DE MONSIEUR CHOUPON PAR PLONK & REPLONK ZBIGL!





Davos en 1830.

Economie et spiritualité, le culte de la "Main invisible du marché".